

**COMMUNIQUÉ**  
Pour publication immédiate

Des audiences publiques en mai et juin 2010

**LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE  
APPELLE À LA MOBILISATION CONTRE LE PROFILAGE RACIAL**

**Montréal, le 10 mars 2010** – La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse lance une invitation aux institutions et aux organismes communautaires à se mobiliser contre le profilage racial en proposant des moyens et des solutions pour y mettre fin.

Dans un document de consultation sur le profilage racial publié aujourd'hui, la Commission présente des témoignages, des statistiques et une série de questions pour susciter la réflexion et orienter les discussions lors des audiences publiques sur le profilage racial et ses conséquences qui auront lieu aux mois de mai et juin 2010.

La consultation, lancée en septembre 2009, porte plus particulièrement sur les situations vécues par les jeunes de 14 à 25 ans des communautés racisées, dans les milieux scolaires, le milieu des services sociaux et de la protection de la jeunesse et celui de la sécurité publique.

« Les témoignages recueillis par la Commission au cours de l'automne, ainsi que les résultats de recherches et d'analyses présentés dans le document de consultation, illustrent de façon éloquente les effets de ces expériences de profilage racial sur la vie et le parcours de trop de jeunes au Québec », a déclaré le président de la Commission, monsieur Gaétan Cousineau.

« Les victimes de profilage ont non seulement porté des faits troublants à l'attention de la Commission, mais se sont également ouvertes sur les sentiments de peur, d'injustice, de méfiance et parfois de désespoir ressentis à la suite de ces situations de profilage racial », a ajouté monsieur Cousineau.

Le document rappelle que les groupes racisés subissent une discrimination systémique qui se reflète sur plusieurs plans, notamment dans leur situation économique. Par exemple, parmi les personnes nées au Canada, détentrices d'un diplôme d'études secondaires, le taux de chômage est de 14,7 % chez les Noirs, 14,5% chez les Latino-Américains et 19,2 % chez les Arabes, soit deux fois plus que pour les personnes non racisées (6,6 %).

Monsieur Cousineau a expliqué que les témoignages des victimes du profilage racial et les statistiques inquiétantes relatives aux parcours scolaires des jeunes des communautés racisées et leurs relations avec le Directeur de la protection de la jeunesse confirment la nécessité de trouver de vraies solutions pour offrir à ces jeunes une société ouverte et juste, exempte de racisme.

La Commission invite toutes les personnes, organismes et institutions qui ont des pistes de solution à proposer à lui soumettre une présentation écrite sur les questions soulevées dans le document de consultation. La date limite pour le faire est le mercredi 12 mai 2010. Toutes les présentations seront prises en compte et leurs auteurs pourront être invités à participer aux audiences publiques qui s'ouvriront à Montréal le mercredi 26 mai. Des audiences publiques sont aussi prévues à Québec (2 juin) et à Sherbrooke (3 juin).

La Commission prévoit publier son rapport final, incluant ses recommandations, avant la fin de l'année 2010, et elle s'engage à en assurer le suivi.

– 30 –

Le document de consultation est disponible au :

<http://www.cdpcj.qc.ca/fr/publications/docs/profilage-racial-consultation.pdf>

Tous les renseignements sur les modalités de participation et le calendrier des audiences publiques sont disponibles au : <http://www.cdpcj.qc.ca/fr/profilageracial/>

### **Source**

Patricia Poirier

514 873-5146 ou 1 800 361-6477, poste 358

[patricia.poirier@cdpcj.qc.ca](mailto:patricia.poirier@cdpcj.qc.ca)